



Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte : Aion Bank SA

Intitulé du compte: Compte Courant Light (fait partie de la Souscription Light pour les Clients de Détail)

Date: 01.04.2021

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement dans le cadre de la Souscription Light. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes à propos de nos services dans nos Conditions Générales applicables aux Clients de Détail avec Souscription Light.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais	
Services de compte généraux		
Tenue du compte [Compte Courant Light]	Par mois	0 EUR
Inclut une offre groupée de services comprenant: - un compte courant à usage privé pour un titulaire de compte - une carte de débit avec des services de retraits en Belgique et à l'étranger - des relevés de compte électroniques - l'accès à l'Appli de la Banque	Par mois	0 EUR
Paiements (à l'exclusion des cartes)		
Virement en EUR - paiement en EUR avec carte de débit - transfert en EUR - débit direct en EUR (en tant que débiteur) - ordre permanent en EUR	Par paiement Par transfert	0 EUR 0 EUR 0 EUR 0 EUR
Virements électroniques Virements papier Virement manuel	Par virement Service non disponible Service non disponible	0 EUR
Cartes et espèces		
Offre de carte de débit - une carte de débit de remplacement en cas de perte ou de vol	Par mois Par carte	0 EUR 5 EUR

Retrait en EUR - retrait par carte de débit en Belgique et à l'étranger	- Pour les retraits jusqu'à 300 EUR 0 EUR - Pour les retraits supérieurs à 300 EUR 2% du montant excédant 300 EUR
Retrait dans une devise autre que l'EUR - retrait par carte de débit en Belgique et à l'étranger	- pour les retraits jusqu'à l'équivalent de 300 EUR dans la devise concernée 0 EUR - pour les retraits supérieurs à l'équivalent de 300 EUR dans la devise concernée 2% du montant excédant l'équivalent de 300 EUR dans la devise concernée
Découverts et services connexes - Découvert convenu - Découvert non convenu	Votre taux d'intérêt est fixé dans votre Contrat de Facilité de Découvert. 0%
Autres services	
Relevés de compte (électronique)	Par relevé de compte 0 EUR